



### COUP D'ŒIL SUR LA COMCOM

---

La communauté de communes Yvetot Normandie accorde aux communes qui en sont membres, un fonds de concours pour financer de futurs projets. Cette enveloppe est utilisable sous 5 ans, et son montant s'élève à 53 108,96€ pour Saint Martin de l'If.

Le conseil communautaire a par ailleurs décidé de reprendre la compétence Tourisme, confiée il y a quelques temps au syndicat mixte Pays du Plateau de Caux Maritime. Vous êtes professionnel.le du tourisme et souhaitez être répertorié.e ? Contactez l'Office de Tourisme (02.32.70.99.96 ou [tourisme@yvetot-normandie.com](mailto:tourisme@yvetot-normandie.com)).

Enfin, la comcom, en partenariat avec le CCAS d'Yvetot, met en place de nombreuses activités réservées aux seniors (plus de 65 ans). Parmi elles, la mairie de Saint Martin de l'If accueillera des ateliers d'initiation à l'informatique le mercredi matin (inscriptions au 02.35.95.91.48). Retrouvez l'agenda complet des animations seniors en mairie.

### CLASSE PROVISoire DE FRÉVILLE

---

Du 14 au 26 novembre, Mme Bélien assurera ses cours aux élèves de CP en mairie de Fréville, dans la salle du conseil.

Ce déménagement temporaire permettra le remplacement de la classe préfabriquée de l'école maternelle de Fréville.

Le changement de structures interviendra le 20 novembre. Une grue mobile sera spécialement affrétée pour l'opération. A cet effet, une signalisation particulière sera mise en place dans le lotissement Guy de Maupassant.

Le retour de la classe dans les nouveaux locaux aura lieu le jeudi 28 novembre.

### BOUCHERIE DE FRÉVILLE

---

Le permis de construire est accordé. La consultation des entreprises est en cours, et le marché devrait être lancé dans les jours qui viennent.

La réhabilitation totale du local pour l'implantation d'un commerce de bouche, devrait démarrer début 2020.

Le bâtiment se verra doté d'un local commercial au rez-de-chaussée, et d'un local administratif à l'étage.

### RECENSEMENT DES MARES

---

Une opération de recensement participatif des mares du territoire est organisée le samedi 9 novembre, par le Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie Seine et la communauté de communes.

Pour y participer, rendez-vous à la mairie de Saint Martin de l'If à 14h00. Aucune compétence particulière n'est requise : munissez-vous seulement d'un stylo et de vos bottes !

### DIÉTÉTIQUE ET SOPHROLOGIE

---

Souhaitons la bienvenue à Mme Mangi-Paya, diététicienne-nutritionniste, ainsi qu'à Mme Roignan, sophrologue. Toutes deux rejoignent le Cabinet Médical de Saint Martin de l'If, à raison de quelques demi-journées par semaine.

Mme Mangi-Paya consultera les mercredis après-midi et vendredis après-midi. Pour la contacter :

06.01.59.19.68

[gmangipaya.dieteticienne@gmail.com](mailto:gmangipaya.dieteticienne@gmail.com)

Mme Roignan consultera quant à elle les lundis après-midi et jeudis après-midi (de 13h30 à 19h00). Pour la contacter :

06.24.40.76.31

[christelle.roignan@gmail.com](mailto:christelle.roignan@gmail.com)

## EN BREF...

- Fibre optique : la commercialisation des offres est prévue pour la fin du premier trimestre 2020,
- Téléphonie mobile : Bouygues Telecom étudie actuellement la possibilité de déployer un réseau 4G à l'aide du pylône installé l'année dernière.

## SITE INTERNET

Comme toujours, n'hésitez pas à visiter le site internet de Saint Martin de l'If :

<https://www.saintmartindelif.fr>

Faites-nous part de vos idées via le formulaire de contact.

## TRAVAUX EN PHASE D'ACHÈVEMENT

- École de Betteville : les travaux se poursuivent, et leur terme est prévu pour décembre,
- Rue Saint Martin (Fréville) : seuls quelques panneaux restent encore à installer. Ils concerneront des interdictions de stationner sur les trottoirs,
- Église de Mont de l'If : les vitraux de la seconde phase de travaux sont fabriqués, leur pose devrait intervenir dans les semaines qui viennent,
- La structure de jeux de l'école maternelle de Fréville, devenue dangereuse pour les enfants, a dû être remplacée. La nouvelle structure est désormais installée.

## AMÉNAGEMENT DES ROUTES

Suite à un accident survenu rue de Croix-Mare, à Fréville, une réunion de travail avec la Direction des Routes a été programmée à l'initiative de la mairie.

Plusieurs propositions d'aménagement ont été formulées, et les premiers tests, réalisés à l'aide d'aménagements provisoires, se dérouleront courant 2020.

## DÉFENSE INCENDIE

L'acquisition de parcelles, qui pourront être dédiées à la construction de réserves incendie, est à l'étude.

Ces réserves d'eau permettront, outre de lutter contre le feu, de pouvoir envisager de nouveaux projets immobiliers sur notre territoire.

## AGENDA

<b>SAM.9 NOVEMBRE</b> 14H00	<b>RECENSEMENT DES MARES</b> MAIRIE DE SAINT MARTIN DE L'IF
<b>LUN. 11 NOVEMBRE</b> 11H00	<b>COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918</b> MONUMENT AUX MORTS DE BETTEVILLE
<b>DIM. 24 NOVEMBRE</b> 12H30	<b>FRÉVILLE - REPAS DES ANCIENS</b> RESTAURANT SCOLAIRE
<b>DIM. 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE</b> 9H00 – 18H00	<b>BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE</b> FOYER RURAL DE FRÉVILLE

## CADRE DE VIE

En toutes saisons, conformément au Règlement Sanitaire Départemental, chacun est responsable de l'entretien de la portion de trottoir ainsi que du caniveau, situés au droit de sa façade (d'immeuble ou de terrain).

Ce nettoyage concerne aussi bien le déneigement, que le balayage, le désherbage et le démoussage. Pour ces deux opérations, l'usage des produits phytosanitaires est désormais interdit. Nous vous invitons donc à procéder par arrachage ou binage, ou à utiliser des produits biologiques certifiés.

De la même façon, toute haie en limite de propriété doit être entretenue par son propriétaire. Les déchets ne doivent en aucun cas être abandonnés sur l'espace public. Ceux-ci doivent être ramassés pour être compostés ou éliminés en déchetterie.

## SIRÈNE D'ALERTE DÉPARTEMENTALE

Les sirènes d'alerte ont retenti début octobre suite à l'incendie de l'usine Lubrizol, à Rouen. Comment les reconnaître ? Quel comportement adopter ?

Retrouvez les réponses à ces questions sur le site de la commune, paragraphe « Alerte ORSEC » :

<https://www.saintmartindelif.fr/informations-pratiques/>